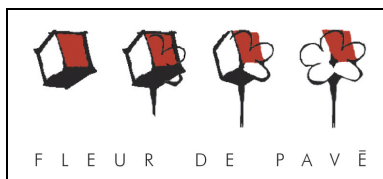


## FLEUR DE PAVÉ

---

L'association FLEUR DE PAVÉ voit le jour en 1996 dans le but d'offrir un lieu d'accueil et de prévention aux travailleuses du sexe lausannoises pour lesquelles il n'existait jusque lors aucune structure similaire. Le bus de FLEUR DE PAVÉ ouvre pour la première fois ses portes le 29 octobre 1996 à la route de Genève et à Sévelin.



Dans le but de diminuer les risques liés à l'exercice du travail du sexe et ce au travers de différents moyens, FLEUR DE PAVÉ offre un espace de rencontre, d'écoute et de parole entre les femmes concernées.

Nous souhaitons promouvoir la discussion autour des problèmes rencontrés par les travailleuses du sexe, et cela sur la plan de leur santé et de leur sexualité, mais également de leur sécurité, ainsi que faciliter leur accès aux différentes structures socio-sanitaires et légales.

## FLEUR DE PAVÉ AU QUOTIDIEN

---

A quelques exceptions près, les forces de FLEUR DE PAVÉ n'ont pas changé cette année. Le comité se caractérise toujours par son interdisciplinarité et la fidélité de ses membres.

### **Les membres du comité de FLEUR DE PAVÉ**

Pascale BALDACCHINO

Katy COCHAND

Micheline FRAGNIÈRE

Véronique JAQUIER

Vincent MISCHLER

Dominik SCHMIDT

### **L'équipe de Fleur de Pavé**

Anne ANSERMET-PAGOT, coordinatrice

Pascale DEL PIETRO, travailleuse sociale (*jusqu'au 31.12.2007; également dans Femmes aux Pieds Nus*)

Zineb KASPER, agente de prévention

Patricia TEIXEIRA, agente de prévention (*également impliquée dans le projet Femmes aux Pieds Nus*)

### **La Commission juridique**

Me Odile PELET

Me Raphaël TATI

Mme Marianne NOETZLI, TANDEM

### **Les intervenantes du bus**

Simone BARONI

Sarah BELL

Cindy BOUVIER

Carine CARVALHO

Marie-José CHIRIBOGA

Sylvia COLOMBI

Cathie DEMIERRE (*jusqu'au 31.12.2007*)

Virginie FROIDEVAUX

Jocelyne GUBERAN

Willemien HULSBERGEN

Gisèle-Claire MEYLAN

Yamada NAKAOKA

Cindy VALLONE

Anne VOLERY

La composition de l'équipe responsable de l'accueil dans le bus se fonde, comme toujours, sur la parité entre intervenantes médico-sociales et (ex)travailleuses du sexe, certaines ayant également une expérience de la toxicomanie. En s'appuyant sur les compétences personnelles et professionnelles de chacune, l'équipe assure ainsi la cohésion et l'efficacité de ses interventions.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les intervenantes, salariées et bénévoles, pour tout le travail fourni cette année encore.

### ***Les infirmières des permanences blanches (MÉDECINS DU MONDE SUISSE)***

Mme Graça BELO  
Mme Leonor VIERA

Enfin, à la fin de l'année 2007, cinq médiatrices socioculturelles étaient impliquées dans le projet *Femmes aux Pieds Nus*, pour aller à la rencontre des travailleuses du sexe exerçant dans les salons de massage et les cabarets du canton de Vaud.

### ***Les médiatrices de Femmes aux Pieds Nus***

Aleksandra CANART  
Pascale DEL PIETRO (*jusqu'au 31.12.2007*)  
Nisa DESSIMOZ (*depuis le 01.08.2007*)  
Ida KOBACHIDZE (*depuis 01.09.2007*)  
Cassia ROSSETTI BRASEY  
Patrícia TEIXEIRA

### ***Le nouveau bus de FLEUR DE PAVÉ***

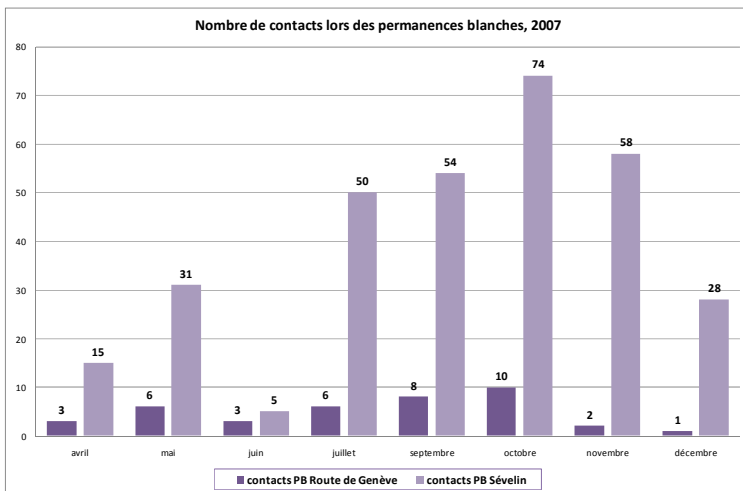
Comme vous avez peut-être pu le voir lors de notre dernière Assemblée générale, 2007 aura vu la mise en service de notre nouveau bus, acquis grâce au soutien de la Loterie Romande.

### ***Les permanences blanches***

Nous vous annonçons l'année passée l'instauration de «permanences blanches» offrant aux travailleuses du sexe qui fréquentent notre bus de prévention un espace de parole qui leur permette d'aborder des questions de santé et relatives à la pratique des métiers du sexe.

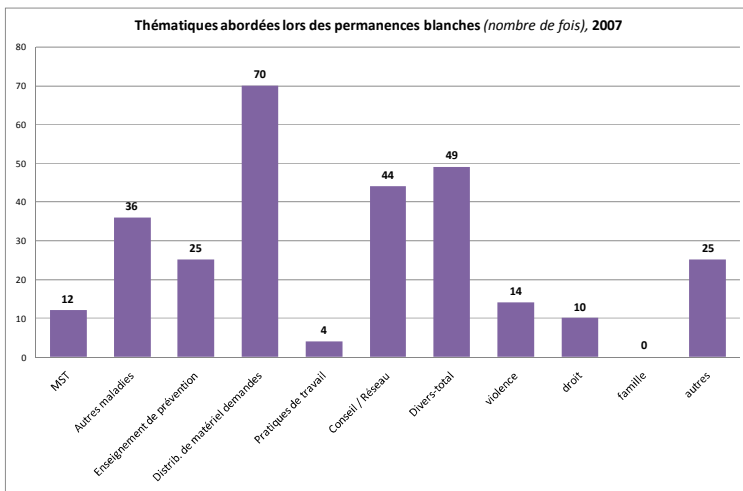
Dans le cadre de la collaboration entre FLEUR DE PAVÉ et MÉDECINS DU MONDE SUISSE [MDM], la première permanence blanche a eu lieu le 25 avril 2007. Depuis lors, en principe chaque mercredi, la permanence du bus est assurée conjointement par une infirmière lusophone affiliée à MDM et une intervenante de FLEUR DE PAVÉ ayant une expérience du travail du sexe. Au total, 26 permanences blanches auront été effectuées durant l'année écoulée.

Ainsi les femmes reçues dans le bus peuvent-elles parler de leur santé au sens large, poser des questions aux infirmières, discuter de leur expérience de travailleuses du sexe et bénéficier de l'expérience de nos intervenantes pour exercer leur activité à moindre risque.



La mise en route des permanences blanches aura été un petit peu compliquée, notamment en ce qui concerne la conciliation entre travail habituel du bus et nouvelle offre sanitaire. Mais, petit à petit, nous avons trouvé les conditions favorables à cet accueil et une relation de confiance s'est établie progressivement entre les femmes et les infirmières de MDM. Un maximum de quatre femmes sont accueillies à la fois pour permettre d'offrir l'espace de confidentialité nécessaire aux thématiques des discussions.

Les questions posées aux infirmières montrent que les thématiques abordées sont diverses, allant de questions purement gynécologiques en rapport avec le travail du sexe à des demandes médicales plus larges (angine, tuberculose, grippe aviaire). Quelques femmes utilisent parfois cet espace pour raconter leur histoire de vie, souvent dramatique.



En moyenne 14 travailleuses du sexe fréquentent chaque permanence blanche. Elles sont presque toutes connues de l'équipe de FLEUR DE PAVÉ et viennent également au bus les autres soirs de permanence. Hormis quelques femmes qui continuent de penser que la permanence blanche fonctionne «comme les autres permanences», le concept de cette soirée particulière a été bien compris de nos usagères.

Maintenant que la phase de mise en place est achevée, les objectifs de l'équipe sont de poursuivre cette expérience, de faciliter l'accès des travailleuses du sexe aux gynécologues privés et d'acquérir du matériel didactique simple comme support aux explications.

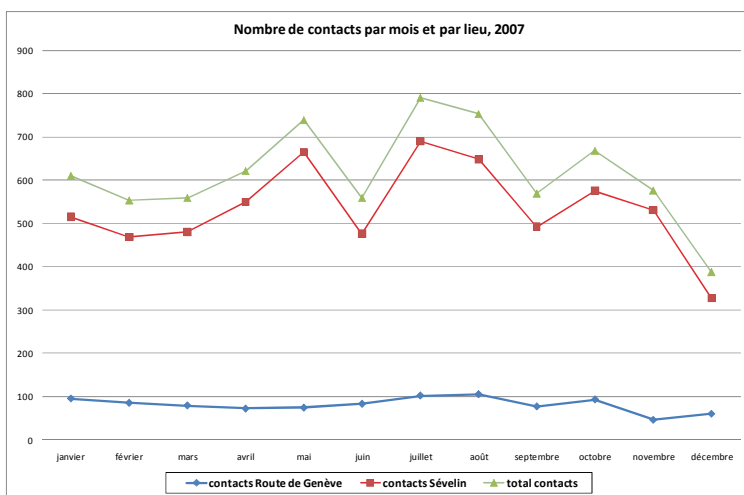
Nous profitons donc de cet espace pour remercier MDM ainsi que les différentes personnes, infirmières et intervenantes, qui ont rendu possible ces permanences.

## FLEUR DE PAVÉ EN 2007

Comme à notre habitude, nous commencerons ce rapport d'activité par quelques données quantitatives résumant notre activité durant l'année écoulée.

### *Fréquentation du bus*

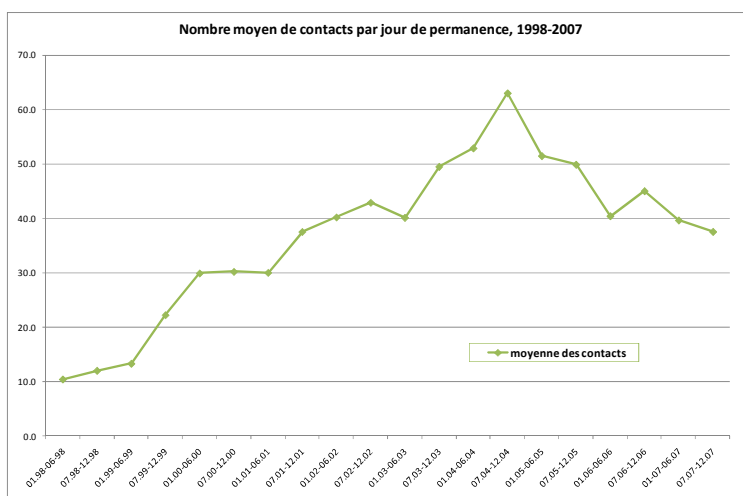
En 2007, les intervenantes de FLEUR DE PAVÉ ont effectué **192 permanences**, contre 193 permanences en 2006.



Malgré cela, le nombre de contacts continue de diminuer tombant cette année à **7385 contacts, soit plus de mille contacts en moins en comparaison des chiffres 2006**. Sur la base de nos observations et des témoignages des travailleuses du sexe, nous associons en partie ce phénomène à la présence policière accrue qui a pu être constatée dans la rue.

Par année:	Nb permanences	Nb contacts	Nb contacts min/max	Moyenne contacts/permanence	Préservatifs distribués
2003	172	7822	30/80	45.4	222'500
2004	176	7428	30/77	42.2	250'000
2005	198	7964	16/77	40.2	255'000
2006	193	8500	8/95	43.7	202'500
2007	192	7385	14/60	38.6	170'600

Comme le montre le tableau ci-dessus, la fréquentation du bus continue de diminuer, tombant parfois en 2007 à 14 contacts par soirée.



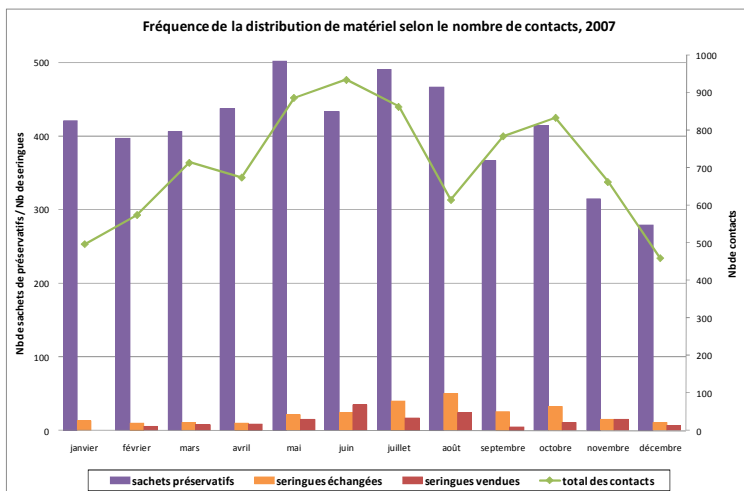
La possibilité d'exercer légalement la prostitution en Suisse est réservée aux personnes de nationalité suisse ou bénéficiant d'une autorisation de séjour de longue durée. Une approche plus répressive du travail du sexe affecte la structure même de cette dernière, rendant les formes visibles de son expression de plus en plus rares et augmentant en contrepartie les activités cachées. Par conséquent, cela a pour effet de limiter les capacités des

travailleurs sociaux et sanitaires d'entrer en contact avec les travailleuses du sexe.

### **Matériel distribué dans le bus**

FLEUR DE PAVÉ s'inscrit dans une politique de réduction des risques, aussi l'objectif de prévention des maladies sexuellement transmissibles est au cœur de nos activités de permanence.

Le matériel distribué est toujours le même: matériel de prévention (préservatifs et lubrifiant) ainsi que diverses informations sur l'injection «propre», l'utilisation des préservatifs et sur les maladies sexuellement transmissibles. Notons que depuis le mois de février 2007, en plus de l'échange de matériel d'injection stérile, nous procédons également à la vente de seringues, conformément aux nouvelles modalités de la *Coordination cantonale d'échange de matériel d'injection stérile*.



Ainsi, en 2007, nous avons distribué **170'600 préservatifs**. Nous constatons donc une nouvelle diminution de 30'000 préservatifs par rapport aux données de l'année passée. Nous nous devons donc d'affirmer à nouveau que cette diminution nous inquiète du fait des conséquences sanitaires graves qui en découlent.

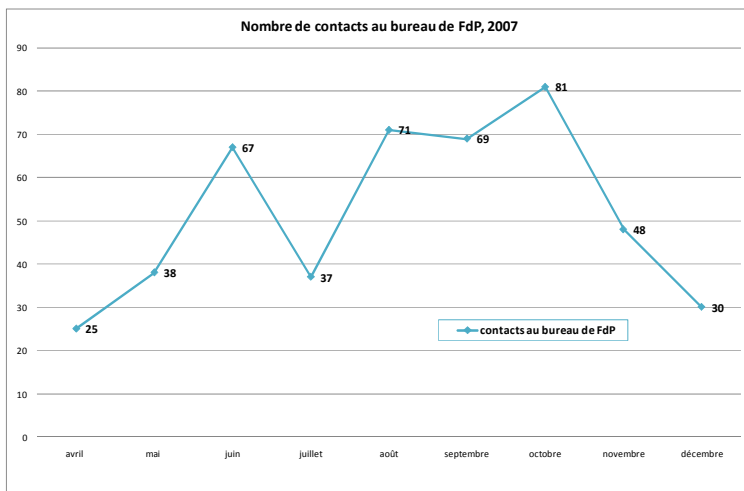
En effet, un des axes de notre mission consiste à créer et maintenir des contacts avec les travailleuses du sexe afin de les informer quant aux risques sanitaires qu'elles encourent et de leur fournir du matériel de protection. Lorsque nous ne pouvons pas entrer en contact avec les travailleuses du sexe parce que ces dernières se cachent, notre travail s'en ressent et les conditions de travail dans la rue n'en sont que rendues plus dangereuses.

#### ***L'accueil au bureau de FLEUR DE PAVÉ***

Face à la baisse de fréquentation du bus, nous avons décidé de comptabiliser également ce que nous avons appelé «l'accueil au bureau». En effet, depuis deux ans environ, les travailleuses du sexe viennent régulièrement demander de l'aide, des conseils ou de l'écoute la journée dans nos bureaux à Sévelin.

Ce phénomène a plusieurs causes. Premièrement, depuis l'accompagnement et le soutien de neuf victimes d'un agresseur condamné en 2005, les travailleuses du sexe ont compris que les activités de FLEUR DE PAVÉ ne se limitaient pas uniquement aux permanences du bus et que nous pouvions également répondre, dans la mesure du possible, à leurs demandes. Par ailleurs, l'engagement d'une collaboratrice brésilienne à 60% en 2006 a grandement favorisé les contacts et les échanges avec la communauté brésilienne.

Dernier élément, la présence policière et les contrôles accrus dans la rue depuis 2005 ont pour conséquence d'effrayer certaines travailleuses du sexe. Ces dernières renoncent alors parfois au travail dans la rue et ne sont ainsi plus en contact par le biais des permanences du bus. Nous ne pouvons qu'espérer que les femmes qui ne viennent plus au bus trouvent une alternative en venant rechercher un soutien au bureau de l'association.



Les demandes des travailleuses du sexe sont diverses; elles sont souvent consécutives à une agression subie dans la rue ou dans un salon de massage, à des abus en tout genre (conditions de travail, sous-location d'appartement, mariage, etc.) ou à des difficultés dans des démarches administratives.

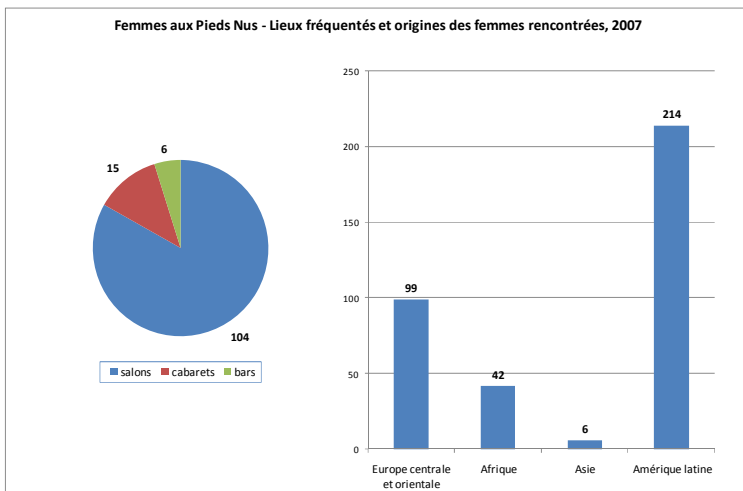
Nous renseignons les femmes sur leurs droits qu'elles ignorent souvent, surtout si elles n'ont pas de statut de séjour valable en Suisse, mais aussi sur le réseau social, médical et juridique à leur disposition. Nous accompagnons certaines d'entre elles pour une première rencontre par exemple chez un avocat, au centre LAVI d'aide aux victimes, ou lors d'une procédure officielle

compliquée. Nous recevons également des travailleuses du sexe pour qui FLEUR DE PAVÉ est souvent l'unique endroit où elles peuvent parler, en toute liberté, de leurs difficultés professionnelles et de leurs conditions de vie très précaires.

### ***Femmes aux Pieds Nus***

Les médiatrices de *Femmes aux Pieds Nus* ont visité **135 salons, bars et cabarets** durant l'année 2007; les salons de massage représentent aujourd'hui le principal type d'établissement connu où exercent des travailleuses du sexe. En effet, depuis l'interdiction prononcée par les autorités vaudoises d'exercer la prostitution dans les cabarets du canton puis, ensuite, la suppression du permis L pour les artistes de cabaret non européennes, les visites des médiatrices dans ce type d'établissement sont devenues difficiles.

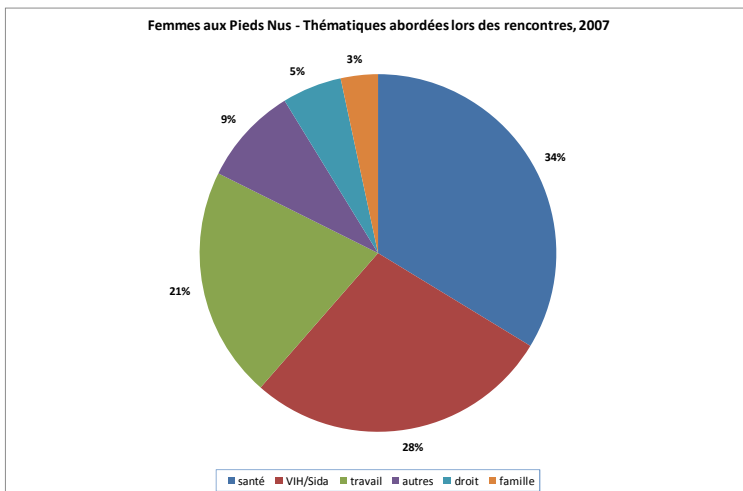
Le nombre d'établissements tels que salons de massage, bars et clubs privés dans le canton de Vaud est suffisamment important pour que notre équipe de prévention n'arrive pas à se rendre dans tous les lieux connus.



Les femmes rencontrées sont principalement originaires d'Amérique latine et d'Europe. Notons que l'engagement d'une médiatrice thaïe durant l'été nous a non seulement familiarisé-e-s avec certaines caractéristiques du travail du sexe pour les ressortissantes thaïes, mais devrait également, nous l'espérons, favoriser des contacts avec cette population migrante.

Comme les années précédentes, les sujets abordés comprennent principalement des questions relatives à la santé et à la problématique du VIH/Sida. Répondre aux demandes concernant le travail du sexe et les moyens de protection constitue également une part importante du travail des médiatrices.

Les travailleuses du sexe ont en général un bon niveau d'information concernant les risques de transmission du VIH/Sida. Par contre, concernant les autres infections sexuellement transmissibles, les niveaux de connaissances diffèrent fortement d'une femme à l'autre. Le travail de prévention répété de nos médiatrices prend ainsi tout son sens.



Malheureusement, nous constatons que les conditions de travail ont empiré pour l'ensemble des travailleuses du sexe rencontrées : manque de travail, contrôles policiers et leurs conséquences pour les femmes clandestines pour les unes, mariages de complaisance assortis de violences, de chantage ou d'exploitation pour les autres...

Les problèmes de santé les plus fréquents au sein de cette population sont les dépressions et les interruptions tardives de grossesse. La consommation de produits psychotropes, toutes communautés confondues, est devenue un problème fréquent dont les conséquences physiques, psychiques et de sécurité sont fortement banalisées. Il devient, par conséquent, très difficile d'aborder ce sujet avec les travailleuses du sexe afin de les avertir des risques encourus.

En 2007, les principaux dossiers traités par la *Commission juridique* ont été les suivants:

### ***Suppression du permis L***

La suppression en 2007 de l'octroi du permis L pour les artistes de cabaret extra européennes nous a beaucoup occupé-e-s au long de l'année (réponse aux autorités, stratégies possibles pour influencer cette décision, etc.), sans succès notables. La *Commission juridique* reste cependant convaincue de l'intérêt des permis L dans la protection des artistes et, par conséquent, persévère dans la recherche de solutions à cet effet.

### ***Examen de situation***

La situation des travailleuses du sexe en situation irrégulière en Suisse et victimes d'agression a également été au cœur de nos préoccupations. En effet, lorsque ces dernières allaient déposer une plainte contre leur agresseur auprès de la police judiciaire municipale, elles subissaient régulièrement un examen de leur situation en Suisse, avec un séjour en cellule de plusieurs heures. Leur statut de victime se transformant en statut d'accusée rajoutait encore au traumatisme de l'agression.

Diverses entrevues et négociations avec la police judiciaire municipale ont abouti à un compromis respectueux des droits des êtres humains. Voici la procédure policière appliquée actuellement :

*Lorsqu'une travailleuse du sexe victime d'une infraction sollicite la police ou se présente spontanément pour porter plainte, elle ne fera pas, le jour en question, l'objet d'un examen de situation sur son statut dans notre pays; la priorité est donnée à son statut de victime. Elle sera par contre informée qu'elle n'a pas le droit de séjourner et/ou de travailler dans notre pays et que si elle est identifiée dans les jours, semaines ou mois qui suivent, la procédure en la matière s'appliquera sans restriction.*

## **DON JUAN 2007**

---

Comme chaque année depuis maintenant huit ans, une action de prévention d'une semaine a eu lieu, début septembre, auprès de clients des travailleuses du sexe.

Durant cinq nuits, des médiateurs et des médiatrices vont à la rencontre des clients dans les rues de Lausanne et ont une discussion personnalisée avec la plupart d'entre eux sur le sexe à moindre risque, la responsabilité individuelle de se protéger et, souvent aussi, sur l'attitude et les relations correctes à adopter avec les travailleuses du sexe.

En 2007, nous avons choisi d'axer notre travail de prévention sur le test HIV. Lors des entretiens individuels, les médiateurs-trices demandaient aux clients s'ils avaient déjà fait un test; si oui, combien de fois et pourquoi. En cas réponse négative, il leur en était aussi demandé la raison.

Pour Lausanne, les réponses obtenues montrent que 60% des hommes interrogés ont déjà fait une ou plusieurs fois un test HIV suite à une ou plusieurs prises de risque. Les motivations invoquées sont: par contrôle, avant d'entamer une relation durable, par obligation ou sur les conseils de leur médecin. Pour le 40% des hommes n'ayant jamais fait de test, les raisons évoquées sont notamment: par peur du résultat (26,5%) et parce qu'ils n'ont jamais pris de risque ou pensent ne jamais en avoir pris (37,5%).

Ces résultats laissent songeur lorsque l'on sait, par les travailleuses du sexe, qu'elles ont chaque soir plusieurs demandes de clients pour des rapports non protégés.

Lors de ces entretiens, nous avons également constaté que beaucoup d'hommes ont encore une perception confuse des risques de contamination, notamment lors de rapports oraux. La consommation d'alcool ou de produits psychotropes entraîne une baisse de vigilance et conduit les clients à adopter des comportements à risque. Pour d'autres encore, le port du préservatif est vécu comme un gros inconfort et un facteur de perte de sensations.

Forts de ces constatations et du bon accueil que nous rencontrons année après année auprès des clients, nous poursuivrons l'action Don Juan en 2008.

## LE 1ER DÉCEMBRE

---

A l'occasion de la *Journée mondiale du Sida*, différentes actions ont eu lieu à travers le monde, tout comme en Suisse et dans le canton de Vaud avec comme slogan, cette année: «*Je travaille tous les jours, comme vous*».

Depuis plusieurs années, FLEUR DE PAVÉ participe à cette journée de solidarité et de prévention en tenant un stand commun avec LA SOUPE POPULAIRE, LA PASTORALE DE LA RUE et LE PASSAGE au centre ville de Lausanne.

En distribuant rubans rouges et matériel de protection tout au long de la journée, il s'agissait de rappeler que le sida fait toujours de nombreuses victimes et que les personnes séropositives continuent à être victimes de discriminations, que ce soit dans leur milieu professionnel ou au quotidien.

Une veillée à l'Eglise Saint-François et une soirée de prévention au MAD ont clos cette journée d'action du 1<sup>er</sup> décembre.

## RÉFLEXION

---

Comme nos précédents rapports annuels, nous profitons de l'occasion pour coucher sur le papier quelques réflexions, anecdotes ou tranches de vie destinées à colorer notre compte-rendu. Cette année, nous vous proposer de revenir un petit peu sur le concept de parité présent en filigrane de toutes nos activités.

### LE CONCEPT DE PARITÉ<sup>1</sup>

S'intéresser à l'apparition du concept de «parité» revient à s'intéresser aux premiers temps de l'approche communautaire de la santé. La santé publique devient préoccupation sociale au début des années 1990; discours et débats politiques prônent alors une approche communautaire de la santé, centrée sur les besoins des usagers et des usagères, et non plus une approche purement administrative. Cette revendication peut se réaliser de deux manières: soit par le biais de la mobilisation de ces mêmes usagers et usagères dans une collaboration avec les pouvoirs publics, soit par la construction d'un «*activisme d'opposition*» (p.37). Suivant ce modèle, différents projets de santé communautaire voient le jour autour de groupes marginalisés ou stigmatisés, comme les travailleuses du sexe, les toxicomanes ou les personnes atteintes du VIH/Sida.

Au départ, le champ de la santé communautaire ne fait pas explicitement référence au concept de parité, mais simplement à la notion de participation.

---

<sup>1</sup> Ce texte résume certaines parties de l'ouvrage «*Prostitution et santé communautaire. Essai critique sur la parité*» dirigé par Daniel WELZER-LANG et Martine SCHUTZ SAMSON et publié en 1999 aux Editions Le Dragon Lune. Les références de page se rapportent à cet ouvrage.

Il est question d'aider les personnes ou les communautés à développer leur capacité à évaluer et à prendre en charge leur situation et à devenir ainsi des «agents de leur propre développement» (p.38). L'accès aux soins passe ainsi sans conteste par la reconnaissance des travailleurs et travailleuses du sexe et de leurs droits.

A partir de 1993, la notion de parité apparaît en toutes lettres dans les projets de santé communautaire en France, par exemple dans le rapport d'activités de l'association CABIRIA à Lyon. Cette association considère que le fait de donner la parole aux travailleuses du sexe constitue la base du travail de santé communautaire, la garantie de répondre aux besoins des personnes exerçant la prostitution en fonction des compétences disponibles. La parité dans l'approche communautaire permet d'ouvrir le débat, de placer la parole des travailleurs et travailleuses du sexe dans un champ social dont l'accès leur est souvent fermé.

Dans le champ politique, le concept de parité apparaît également dans les années 1990 dans le contexte des revendications pour une égalité des femmes et des hommes au sein des organisations décisionnelles et dans le domaine de la représentation démocratique. A noter cependant que si, dans les organismes paritaires les «groupes» représentent leurs propres intérêts, la parité femmes-hommes ne signifie pas que chacun représente les intérêts de son propre sexe. Ces deux formes de parité partagent néanmoins un moyen – partage des décisions – et des finalités – éviter la discrimination et assurer la reconnaissance des droits.

Malgré ses limites, le concept de parité a contribué à ouvrir le débat sur le rôle et la parole des travailleurs et travailleuses du sexe au sein des organismes destinés à leur prise en charge. Cependant, il ne s'agit pas de reconnaître une unique dichotomie opposant les personnes avec une

expérience du travail du sexe à celles qui n'en ont pas; au sein même de ce premier groupe, nous comptons de multiples identités et de multiples parcours.

### ***La parité comme outil***

La proximité est un élément central de l'approche communautaire de la santé. *«L'histoire sociale des personnes prostituées nous montre qu'à travers les siècles leur place est toujours la même: la prostitution est constatée, reconnue, tolérée, acceptée, alors que la parole des prostituées reste inexistante»* (p. 47). Suscitant tantôt l'incompréhension, tantôt la peur et le rejet, les travailleurs et travailleuses du sexe sont souvent considérés comme des victimes dont on doit s'occuper, mais qu'il ne sert à rien d'écouter.

Dans le domaine de la santé communautaire, la parité est donc avant tout considérée comme un *«outil»* (p. 43). La parité est alors la garantie de disposer de toutes les compétences requises, les travailleurs et travailleuses du sexe étant sans conteste les plus aptes à parler de leur réalité et de leurs besoins.

Ainsi, les objectifs d'une approche centrée sur la notion de parité sont-ils multiples; il s'agit notamment:

- > de favoriser le **partage d'expériences et de compétences** entre travailleurs-euses du sexe
- > de **mobiliser les personnes quant à leurs propres ressources** (comment se protéger, comment être acteur ou actrice de son quotidien)
- > de **lutter contre certains stéréotypes** associés au travail du sexe et de montrer qu'il existe une diversité de parcours

- > de **créer un lien**, une continuité, entre deux mondes *a priori* antagonistes: le travail du sexe et le travail des intervenant-e-s socio-sanitaires
- > de **partager les responsabilités et les tâches** au sein de l'organisation

### ***La parité au quotidien***

Après le scepticisme initial des travailleurs et travailleuses du sexe qui n'avaient pas l'habitude que l'on tienne compte de leur avis, les premières expériences d'équipes paritaires se sont avérées très concluantes.

Différentes questions concrètes se posent dans les équipes paritaires, dès lors que leurs membres ne possèdent pas nécessairement le même système de valeurs ou de références. Ces différences engendrent de fréquents défis, desquels il convient de faire naître une dynamique constructive.

Au quotidien, la parité renvoie à la notion de solidarité, aux différentes alliances qui se construisent dans le contexte du travail de prévention. Les intervenantes abordent le travail du sexe comme une réalité sociale, sans jugement. L'offre d'aide n'est pas liée à l'arrêt du travail du sexe ou de la toxicomanie, elle est «sans condition».

### ***La parité au sein de FLEUR DE PAVÉ***

Notre projet a reposé dès le départ sur la parité entre travailleuses du sexe et intervenantes du réseau médico-social. Si la notion de parité s'avère complexe, elle n'en demeure pas moins capitale pour répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés.

*«Le concept de parité, au sein de mon travail à FLEUR DE PAVÉ, m'a permis personnellement en tant qu'ex-travailleuse du sexe, d'apporter mon expérience et d'utiliser cette expérience comme outil de travail.*

*Etre écoutée et respectée, indépendamment de mon niveau culturel, est pour moi une grande reconnaissance en tant que femme et que personne. Dans le champ professionnel, c'est une grande richesse de pouvoir acquérir de nouvelles connaissances avec mes collègues du milieu socio-médical.*

*Pour moi, le respect est la base du travail en parité et on voit que, à FLEUR DE PAVÉ, cette base est solide. Je suis très fière et contente de pouvoir travailler dans une structure où la parité existe et cette parité apporte énormément de bénéfices au sein de l'association».*

Le principe de parité a par ailleurs contribué à l'acceptation de notre projet et de notre travail. Il nous a aidé à développer des liens de confiance avec les travailleuses du sexe, tout comme il s'est avéré indispensable dans la démarche de définition de leurs besoins. De par son expérience, une intervenante ayant pratiqué le travail du sexe est plus à même de fournir des consignes indiquées, tout comme il est probable qu'elle sera également plus écoutée qu'une intervenante du milieu médico-sociale.

*«Dès la création de FLEUR DE PAVÉ, la parité a été un des fondements de l'association. Ce concept a été beaucoup discuté et mis en avant, cependant, pour moi, il n'y a pas d'égalité de pouvoir entre les travailleuses du sexe et les travailleuses sociales.*

*En effet, à la création de FLEUR DE PAVÉ, le rêve des membres fondateurs était qu'un jour l'association revienne aux travailleuses du sexe et qu'elles la gèrent entièrement, avec tous les problèmes de pouvoir et de rivalité que cela pourrait engendrer. Le bouquet final serait que ce rêve se concrétise enfin grâce au soutien et à la stimulation des travailleuses sociales. Pour moi c'est ainsi que je conçois le vrai partage dans le concept de parité».*

A l'heure actuelle, FLEUR DE PAVÉ compte sept personnes ayant une expérience du travail du sexe, six font partie des intervenantes du bus, une participe au projet *Femmes aux Pieds Nus*, tandis que la dernière est membre du comité de l'association.

#### TÉMOIGNAGE

*«En tant que travailleuse sociale de formation, le concept de parité est pour moi un enrichissement et un défi. J'avais déjà travaillé de nombreuses années au sein d'équipes paritaires avant d'intégrer l'équipe de FLEUR DE PAVÉ. Ces multiples expériences m'ont permis d'appréhender ce concept de manière relativement sereine. En effet, au sein d'une équipe paritaire, il n'est pas toujours évident que chacune trouve sa place, se sente reconnue et valorisée. Le concept de parité demande une grande ouverture à l'autre et à ses différences. C'est bien là le challenge de ce concept que de pouvoir communiquer et fonctionner en ayant des expériences professionnelles très différentes.*

*La richesse du travail et des échanges réside également dans ces différences. Une vision "non sociale" du travail social apporte souvent beaucoup de créativité dans une équipe. La complémentarité des expériences de chacune permet de mieux comprendre la vie et les difficultés des travailleuses du sexe que nous rencontrons. La qualité de notre accueil, de notre écoute et de notre accompagnement en est optimisée».*

Certes, les obstacles à une approche paritaire sont nombreux, mais ce principe nous tient à cœur et nous aide à construire ensemble nos objectifs et notre pratique.

## REMERCIEMENTS

---

Notre reconnaissance s'adresse en premier lieu aux travailleuses du sexe pour la confiance qu'elles nous témoignent, aux personnes actives au sein de notre association, au comité et à la commission juridique de FLEUR DE PAVE.

Un grand merci pour leur engagement sans faille aux intervenantes du bus et aux médiatrices de FEMMES AUX PIEDS NUS.

Nous remercions également nos partenaires et sympathisants qui, par le versement de subventions ou de dons, nous ont témoigné leur confiance :

Ville de Lausanne

Canton de Vaud

Ville de Morges

Lausanne région

Fondation Albert Fischer

Loterie Romande

### ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION ET À LA RÉDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Anne ANSERMET-PAGOT

Véronique JAQUIER

Zineb KASPER

Odile PELET

Patricia TEIXEIRA

## COMPTES ET BUDGET

Vous trouverez ci-après les documents relatifs aux comptes 2007, ainsi qu'au budget 2009.

### Comptes 2007

<b>FLEUR DE PAVE</b> LAUSANNE	Budget 2007	Comptes 2007	Comptes 2006
<b>Comptes au 31 décembre 2007</b>	<b>Réactualisé</b>		
<b>Charges</b>			
Frais du personnel & des bénévoles	345'800	335'356.95	306'682.95
Honoraires pour prestations de tiers	14'100	14'824.65	10'652.55
Frais sanitaires	2'000	1'126.15	688.25
Alimentation	4'000	2'823.45	2'779.65
Entretien (Charges ménagères, prod. nettoyages)	2'500	1'527.95	1'367.05
Entretien des équipements (y c petites acquisitions)	4'000	1'874.36	2'698.85
Entretien/réparation des véhicules	2'500	6'532.70	6'578.35
Entretien des locaux	500	976.15	0.00
Loyers & charges	15'800	14'364.30	14'613.25
Intérêts & frais bancaires	100	20.08	39.60
Amortissements	0	0.00	0.00
Prestations aux usagères	1'500	695.75	412.60
Frais de bureau & d'administration	15'000	8'443.03	14'763.45
Assurances	2'500	2'460.50	2'442.85
Autres charges d'exploitation	4'000	2'769.35	3'011.00
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<b>414'300</b>	<b>393'795.37</b>	<b>366'730.40</b>
<b>Produits</b>			
Produits exceptionnels & autres produits	8'000	21'561.60	9'238.55
Revenus des intérêts	300	1'286.30	633.27
<u>Contributions &amp; subventions :</u>			
- Canton de Vaud	98'100	98'100.00	98'100.00
- Commune de Lausanne	200'000	200'000.00	200'000.00
- Communes Morges	7'500	5'000.00	7'500.00
- Lausanne région	45'000	45'000.00	45'000.00
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<b>358'900</b>	<b>370'947.90</b>	<b>360'471.82</b>
<b>Résultat d'exploitation [...] = excéd. produits</b>	<b>55'400</b>	<b>22'847.47</b>	<b>6'258.58</b>
Le Mont, le 31.03.2008/AIGC/svog			

**Bilan 2007**

<b>FLEUR DE PAVE LAUSANNE</b>		
<b>BILAN au 31.12.2007</b>		
<b>ACTIF</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Disponible</b>		
Caisse	512.35	320.80
CCP	73'428.77	188'580.23
Banque	180'494.45	159'814.00
<b>Réalisable</b>		
Impôt anticipé à récupérer	447.12	219.32
Débiteur ALFAM	55.20	-
Garantie de loyer, Sévelin 32	1'768.05	1'759.25
Actifs transitoires	8'494.80	2'641.35
<b>Totaux</b>	<u><b>245'198.54</b></u>	<u><b>351'314.75</b></u>
<b>PASSIF</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Exigible à court terme</b>		
Créancier impôt à la source	2'592.35	1'223.30
Passifs transitoires	9'581.58	7'713.40
<b>Fonds, provisions et réserve d'exploit.</b>		
Fonds de péréquation des résultats	1'908.00	10'830.00
Fonds matériel sanitaire	1'000.00	1'000.00
Provision LORO	31'314.01	31'314.01
Provision LORO - véhicule	-	90'000.00
Provision ASS - Don Juan	1'338.90	3'181.50
Provision rép./acquisition véhicule	8'650.00	8'650.00
Provision Logo & imprimés	8'313.85	9'000.00
Réserve d'exploitation	59'251.48	68'174.93
<b>Capital propre :</b>		
- Report au 1er janvier 2007	122'247.81	122'247.81
- Pertes & Profits 2007	<u>3'025.00</u>	<u>125'272.61</u>
<b>Totaux</b>	<u><b>245'198.54</b></u>	<u><b>351'314.75</b></u>
Le Mont, le 31.03.2008/AIGC/svog		

## Compte de pertes et profits 2007

<b>FLEUR DE PAVE</b> LAUSANNE		
COMPTE DE PERTES & PROFITS au 31.12.2007		
	CHARGES	PRODUITS
Dissolution provision LORO - véhicule		90'000.00
Achat bus & aménagements divers	90'924.05	
Attribution à exploitation frais de véhicule		924.05
Frais Don Juan, frais 2007	23'658.15	
ASS - Don Juan 2007		22'100.00
Frais Eros 2007	5'066.45	
ASS - Eros 2007		4'800.00
Dissolution partielle provision ASS - Don Juan		1'824.60
Frais logo & imprimés	2'686.35	
Dissolution partielle provision logo & imprimés		2'686.35
Résultat d'exploitation 2007	22'847.47	
Don Fdt. Dr. A. Fischer		5'000.00
Dissolution partielle fonds de péréquation des résultats*		8'924.00
Dissolution partielle réserve d'exploitation		8'923.47
	145'182.47	145'182.47
Cotisations 2007		1'020.00
Dons 2007		2'006.00
Exoédent de produits reportés	3'025.00	
	148'207.47	148'207.47
Le Mont, le 31.03.2008/AIGC/svog		
* A soumettre à l'approbation de la commune de Lausanne		

## Budget 2009

<b>FLEUR DE PAVE</b> LAUSANNE		Budget 2009	Budget 2008	Comptes 2007
<b>Budget 2009</b>			<b>Réactualisé</b>	
<b>Charges</b>				
Frais du personnel & des bénévoles	414'300	361'900	335'356.95	
Honoraires pour prestations de tiers	18'000	18'000	14'824.65	
Frais sanitaires	2'000	2'000	1'126.15	
Alimentation	3'500	3'500	2'823.45	
Entretien (Charges ménagères, prod. nettoyages)	2'000	2'000	1'527.95	
Entretien des équipements (y c petites acquisitions)	4'000	4'000	1'874.36	
Entretien/réparation des véhicules	3'000	3'000	6'532.70	
Entretien des locaux	500	4'000	976.15	
Loyers & charges	15'500	15'500	14'364.30	
Intérêts & frais bancaires	100	100	20.08	
Amortissements	1'500	500	0.00	
Prestations aux usagers	1'500	1'500	695.75	
Frais de bureau & d'administration	12'500	12'500	8'443.03	
Assurances	2'500	2'500	2'460.50	
Autres charges d'exploitation	3'800	3'800	2'769.35	
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<u>464'700</u>	<u>434'800</u>	<u>393'795.37</u>	
<b>Produits</b>				
Produits divers	10'000	10'000	21'561.60	
Revenus des intérêts	300	700	1'286.30	
<u>Contributions &amp; subventions :</u>				
- Canton de Vaud	98'100	98'100	98'100.00	
- Commune de Lausanne	200'000	200'000	200'000.00	
- Commune Morges	5'000	5'000	5'000.00	
- Lausanne région	45'000	45'000	45'000.00	
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<u>358'400</u>	<u>358'800</u>	<u>370'947.90</u>	
<b>Résultat d'exploitation (...) = excéd. produits</b>	<b>126'300</b>	<b>76'000</b>	<b>22'847.47</b>	

Le Mont, le 24.04.2008/AIGC/svog